

Décharge Véolia : les élus maintiennent la pression

D'une même voix, ils ont tenu à montrer qu'ils restaient vigilants face aux nuisances du Centre d'enfouissement des déchets géré par Véolia le long de l'A43. Samedi 6 juin, des élus de Cessieu, Sérézin-de-la Tour, Saint-Victor-de-Cessieu, La Tour-du-Pin, Saint-Jean-de-Soudain, Rochetoirin et Sainte-Blandine se sont rassemblés devant l'entrée de l'immense décharge ouverte en 2010, «*déterminés à ce que Véolia respecte les engagements inscrits dans le cahier des charges.*» Sur place, une lancinante odeur d'oeuf pourri rappelle le principal grief des riverains et des élus. Le maire de Cessieu, Christophe Brochard, souligne : «*Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas revenir sur cette implantation. Cependant, les désagréments que nous subissons au quotidien doivent être pris en compte par Véolia !*» Des riverains s'inquiètent notamment pour leur santé...

Stop aux mauvaises odeurs !

Déjà, les élus reconnaissent une avancée : l'exploitant s'est engagé verbalement fin 2014 à ne plus enfouir ici des déchets de supermarchés à «*caractère humide*», ces carcasses de viande qui pourrissent, responsables des odeurs les plus désagréables. Frédéric Lelong, adjoint au maire de Cessieu, complète : «*Ça va*



Les élus de sept communes se sont rassemblés samedi 6 juin à l'entrée du centre d'enfouissement des déchets situé en bordure de l'A43. Ils expliquent qu'ils seront attentifs au respect des engagements pris par Véolia.

dans le bon sens. Désormais, l'enjeu consiste à faire modifier l'arrêté préfectoral pour que ces invendus de grandes surfaces sortent officiellement de la liste des déchets industriels banals acceptés ici.» Autre progrès, un expert a été missionné par Véolia afin de déterminer la nature exacte des odeurs, leur origine et les moyens d'y remédier. Un comité «nez» composé de riverains se met d'ailleurs en route ce samedi 13 juin. Par ailleurs, l'exploitant s'est engagé à ne travailler que sur une alvéole de stockage à la fois et à la recouvrir de terre juste après, «*conformément au cahier des charges.*»

«Plus de transparence sur l'origine des déchets»

Aux côtés de ses collè-

gues, le maire de Cessieu met toutefois en avant une question qui reste en suspens : la provenance des déchets stockés ici. Il indique : «*Ils devaient provenir d'un rayon de 40 km autour de Cessieu. Or, par le biais de sites intermédiaires, les déchets enfouis peuvent venir de beaucoup plus loin. Nous n'avons hélas à ce jour aucune transparence sur leur origine géographique.*» Au-delà, les élus s'inquiètent du «*nombre croissant de camions qui passent chaque jour par Cessieu pour se rendre à la décharge, ce qui pose la question de la sécurité des zones traversées.*» Le maire relève : «*La commune a été contrainte d'engager à ses frais l'aménagement du Chemin des Vernes. Or, des camions continuent à passer par la RD 1006, ne*

respectant pas le cahier des charges. La commune de Sérézin connaît des problèmes similaires.» Autre interrogation : «*Pourquoi certains déchets ne prennent-ils pas le chemin de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu ?*»

Les maires des sept communes entendent bien continuer à «*maintenir la pression*» auprès de Véolia, rappelant qu'ils ont toujours été contre ce projet, «*la zone des Marais étant incompatible avec un centre d'enfouissement des déchets.*» Ils soulignent aussi que «*la décharge a un impact négatif pour l'accueil de nouveaux habitants.*» Pour autant, ils sont ouverts, «*prêts à collaborer à toutes les actions qui seront initiées par les dirigeants du site pour retrouver une meilleure qualité de vie.*»

S. Perrin